

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XX (1895)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

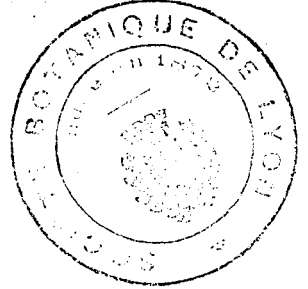


SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1895



SÉANCE DU 9 JUILLET 1895

PRÉSIDENCE DE M. BOULLU.

La Société a reçu :

Revue horticole des Bouches-du-Rhône; XLI, 490. — Archives du Musée Teyler; 2^e série, IV, 3. — Journal de botanique; IX, 13. — Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique; XXXIII, 2. — Revue mycologique; XVII, 3. — Feuille des jeunes naturalistes; 297. — Revue des travaux scientifiques; XIV, 11.

COMMUNICATIONS.

M. VIVIAND-MOREL présente une collection des espèces françaises du genre *Carex* et donne sur quelques-unes d'entre elles des explications descriptives et géographiques.

Lorsqu'on veut faire une étude des espèces de ce genre, il importe de déterminer au préalable à quelle section appartient chacune d'elles. Il est convenu que sous la désignation *Psyllophora* sont réunis les *Carex* portant un épi simple, solitaire au sommet de la tige, tantôt dioïque (*C. dioeca*, *C. Davalliana*), tantôt androgyne, à fleurs supérieures mâles, les inférieures femelles (*C. pulicaris*, *C. pauciflora*, *C. microglochis*, *C. pyrenaica*, *C. rupestris*). Plusieurs botanistes désignent ce groupe par l'adjectif *monostachyæ* (un seul épi), qui résume bien le caractère principal du groupe, tandis que l'adjectif *psyllophora* (porte-puce) rappelle seulement que le *Carex pulicaris* se trouve dans cette section.

La dénomination *Vigneæ* s'applique aux espèces ayant un épi formé de plusieurs épillets tous androgynes (*homostachyæ*).

Le nom générique *Carex* reste, dans un sens restreint, attribué aux espèces très nombreuses qui ont des épis de sexe différent (*heterostachyæ*), les supérieurs ordinairement mâles, les inférieurs femelles.

Ces trois sections se subdivisent chacune en deux sous-sections comprenant : l'une les espèces à 2 stigmates, l'autre les espèces à 3 stigmates.

Les genres *Elyna* et *Kobresia* restent distincts du genre *Carex*, duquel quelques auteurs, à l'exemple de Mœnch, ont encore séparé le genre *Schellammeria*, comprenant les espèces qui, comme *C. cyperoides* et *C. baldensis*, ont quelque ressemblance avec les *Cyperus* et que, pour ce motif, on a groupés sous le titre de *Cyperoideæ*.

M. SAINT-LAGER rappelle que dans la 8^e édition de la Flore de Cariot, il a établi trois genres correspondant, d'après la définition, aux trois sections énumérées par M. Viviani-Morel. Ces genres portent les noms de *Carex*, *Caricina* (au lieu de *Vignea*), *Caricinella* (au lieu de *Psyllophora*). Pour appliquer sans hésitation ces trois noms, qui contiennent le même radical (*Carex*, *Caricis*), il suffit de se souvenir que le dernier diminutif *Caricinella* s'applique précisément au groupe contenant les espèces à épi simple et solitaire (monostachyæ).

Afin de bien faire comprendre l'utilité de ces changements onomastiques, M. Saint-Lager explique que le nom générique *Vignea* a été créé par Palisot de Beauvois en l'honneur de Fr. de la Vigne, traducteur de l'ouvrage de Schkuhr sur les *Carex*, pour désigner les Caricinées à deux stigmates. Cette définition fut adoptée par la plupart des botanistes. C'est ainsi que dans l'ouvrage de Boreau, souvent cité, la *Flore du centre de la France*, et dans les *exsiccata* de Reichenbach, on trouve les *Carex stricta*, *vulgaris*, *acuta* et *Touranginiana*, rangés dans la section *Vignea*, à la suite de 19 autres, tels que : *C. disticha*, *vulpina*, *paniculata*, *brizoides*, *remota*, etc., etc.

Dans ses *Icones*, Reichenbach fit rentrer dans la section des *Carex legitimæ* (Heterostachyæ) les *Carex stricta*, *vulgaris* *acuta*, etc.

Schur, considérant que ces derniers diffèrent des autres *Vignea* par la disposition de leurs épis floraux, lesquels, au lieu d'être composés d'épillets androgynes, sont le plus souvent les supérieurs mâles, les inférieurs femelles, les mit dans un nouveau genre auquel il imposa le nom de *Vignantha*.

Koch, prenant pour base principale de la classification le mode d'inflorescence, fit rentrer les *Vignanthæ* dans la première section des *Carex legitimæ*, puis il établit 2^e la section *Vignææ* à épis composés d'épillets androgynes, 3^e la section *Cyperoideæ*, comprenant les espèces dont le capitule floral est entouré de lon-

gues bractées foliacées, 4° la section *Orthoceratea* comprenant le *Carex microglochis* à épi terminal solitaire, qui présente une arête filiformée subulée en avant de chaque utricule, enfin, 5° la section *Psyllophoræ*, comprenant les espèces à épi terminal solitaire, dépourvu d'arête.

Il est à noter qu'un grand nombre d'auteurs font rentrer les *Orthoceratea* dans les *Psyllophoræ*, et les *Cyperoideæ* dans les *Vigneæ*, ce qui réduit à trois les sections du grand genre *Carex*, ou à trois genres, si l'on juge utile de placer sur le même rang *Carex*, *Caricina* (*Vignea*) et *Caricinella* (*Psyllophora*).

De ce qui précède, il résulte manifestement que quiconque prononce ou écrit les noms *Vignea*, *Psyllophora*, et *Carex* (sensu stricto), est obligé, pour être compris, d'expliquer préalablement, s'il emploie ceux-ci suivant l'acception de Palisot de Beauvois, suivant celle de Reichenbach (première opinion), suivant celle de Schur, suivant celle de Koch, ou enfin d'après la définition des auteurs qui réduisent à trois les cinq sections établies par Koch. M. Saint-Lager a pensé que, pour éviter la confusion qui résulte des divers sens attribués aux susdites dénominations, il est nécessaire de remplacer celles-ci par des termes bien définis et faciles à retenir dans la mémoire.

M. VIVIAND-MOREL entretient la Société de la production des variétés en horticulture. Comme la doctrine transformiste s'appuie pour une bonne part sur les assertions des horticulteurs concernant l'influence exercée par la culture sur la variabilité des espèces, il estime qu'il est utile de rechercher ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces assertions.

Il présente tout d'abord une série de catalogues qui tous énumèrent un bon nombre de variétés nouvelles obtenues par différents cultivateurs spécialistes. On peut voir des catalogues spéciaux pour les genres Rosier, Chrysanthème, *Canna*, *Pelargonium*, *Fuchsia*, *Begonia*, *Caladium*, Glaïeul, etc., ainsi que pour les divers genres d'arbres à fruit comestible, les Poiriers, Pommiers, Cerisiers, *Diospyros*, Oranger, etc.

Il fait remarquer que les variétés sont presque innombrables dans les genres en question, mais si on recherche les causes de cette excessive variabilité, on constate que la principale paraît être l'hybridité ou le métissage provoqués artificiellement. On pourrait très facilement prouver cette assertion en compulsant

les Revues d'horticulture qui ont traité longuement de ces questions. Pour les Rosiers, les hybridateurs sont légion ; pour les *Canna*, on peut citer MM. Année, Crozy, Sisley, J. Chrétien, etc. ; pour les *Pelargonium*, MM. Lemoine, Boucharlat, Sisley, Bruant ; les *Caladium*, MM. Bleu, Comte, Gaulain, Schmitt, etc. Chaque genre a eu ses cultivateurs.

Lorsque l'hybridation artificielle n'a pas été la cause déterminante de la production des variétés, on se trouve en présence de genres doués d'une variabilité native aussi bien chez les types sauvages de l'espèce que chez les types cultivés. Jusqu'à présent, il ne semble pas qu'on ait recherché les causes de cette variabilité. On pourrait supposer avec beaucoup de chances de ne pas s'égarer que la fécondation croisée naturelle entre espèces voisines entre pour une grande part dans cette variabilité.

Une autre cause, qui a trompé beaucoup de semeurs sur l'origine de leurs gains, provient de l'existence méconnue d'espèces affines, parfaitement fixes, mais se rapportant à des espèces linnéennes. Ces espèces affines, très souvent désignées sous le nom de races, sélectionnées par les horticulteurs, sont devenues l'objet d'un commerce important, quand elles appartiennent à des genres cultivés.

Il ne paraît pas à M. Viviani-Morel qu'il se produise sous l'influence de la culture proprement dite (arrosement, engrais, semis en contre-saisons, labours, sarclages, etc.) autant de variétés qu'on a voulu le dire. En dehors de l'hybridation, il ne voit que quelques cas tératologiques ou pathologiques susceptibles de produire des variations. Ces cas sont rares, et les sujets qui en sont atteints se perpétuent peu par le semis.